

Le 11 février 2022

Objet : Reprise des activités culturelles et sportives

Aux membres de la communauté étudiante,

Le gouvernement a annoncé récemment la reprise de l'ensemble des activités culturelles et sportives (y compris les matchs) à compter du 14 février 2022.

Le passeport vaccinal pourrait toutefois être exigé pour certaines activités. Des informations à cet effet seront transmises par les responsables de ces activités.

Les consignes concernant la distanciation physique et le port du masque demeurent toutefois en vigueur. Le port du masque de procédure reste obligatoire en tout temps et en tout lieu, même lorsque vous êtes assis en classe ou à la bibliothèque. Il peut être retiré seulement pour boire ou manger. Rappelons aussi que, dans les aires communes, une distance de 1 mètre doit être maintenue entre les étudiants et les étudiantes.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Les membres de la direction du Cégep